

Un couronnement royal s'annonce à la cathédrale de Bordeaux, avant de laisser la place à la Nuit des cathédrales.

Bordeaux, le 2 mai 2023 – Alors que le Royaume-Uni se prépare à célébrer le couronnement du Roi Charles III, la cathédrale de Bordeaux s'apprête quant à elle, à accueillir ce vendredi 5 mai à 20h30, la Messe du couronnement de W.A. Mozart.

A cette occasion, le **Chœur éphémère Cathedra** et ses 220 chanteurs amateurs, le **Cathedra Orchestra**, ainsi que les solistes : Julie Mathevet (Soprane) Laetitia Martigny (Alto), Etienne de Bénazé (Ténor), Andoni Etcharren (Basse), sous la direction d'Alexis Duffaure, donneront un concert aux tonalités festives, dont les sonorités seront mises en valeur par la formidable acoustique qu'offre la cathédrale Saint André.

300 enfants des écoles primaires de Bordeaux invités à la répétition

Toujours en quête de transmission, l'association CATHEDRA a, cette fois encore, invité plus de 300 enfants des écoles primaires de Bordeaux à venir découvrir la musique classique et ses instruments. Lors des répétitions, les enfants pourront découvrir cet univers grâce aux connaissances et au talent de narrateur d'Alexis Duffaure (Chef de chœur à l'Opéra de Bordeaux).

Une nuit à la découverte de la cathédrale

La suite du mois de Mai s'annonce particulièrement intense avec pas moins de sept concerts organisés dans le cadre de la saison musicale de l'association CATHEDRA, dont l'événement national « La nuit des cathédrales » programmée les 12 et 13 mai.



L'édition 2022 de la nuit des cathédrales - © Photo Nicolas Duffaure

Lors de cette édition, le **Chœur Voyageur**, qui vient de réaliser une prestation très remarquée lors de l'étape bordelaise du spectacle « Johnny symphonique » à l'Arkéa Arena, et la **Compagnie Volt Expérience** dont les danseurs-voltigeurs virevolteront lors de deux représentations exceptionnelles illustrées par un mapping vidéo, sous la direction de Fanfy Garcia et Alexis Duffaure.

Entrée libre et gratuite (sous réserve de places disponibles).

La saison musicale 2023 en quelques chiffres :

- ✓ 30 concerts et événements (dont 12 gratuits ou à libre participation)
- ✓ 2 master-class (ouvertes au public)
- ✓ 1 stage de chant choral (ouvert au public)
- ✓ 2 visites nocturnes
- ✓ + de 120 musiciens professionnels engagés
- ✓ 2 répétitions générales scolaires
- ✓ 5 visites scolaires

Lien vers le programme : https://cathedra.fr/wp-content/uploads/2022/11/Programme_Cathedra_2023.pdf

Rendre la musique classique accessible à tous

Une des priorités de l'association CATHEDRA est de rendre la musique classique accessible au plus grand nombre, que ce soit par la compréhension de cet art, mais également d'un point de vue tarifaire. Accessibles à tous, les tarifs de la billetterie ont été fixés en équilibre avec cet objectif avec des billets disponibles :

- . **À partir de 13€** en pré-vente (jusqu'à 5 jours avant la date du concert)
- . **À partir de 15€** hors pré-ventes (Tarif réduit sur justificatif pour les -26 ans et les demandeurs d'emploi)
- . **À 1€** pour les étudiants du conservatoire de Bordeaux âgés de -30 ans (applicable sur présentation de la carte du conservatoire et d'une pièce d'identité, le soir du concert)
- . **Gratuit** pour les moins de 12 ans

Lien vers la billetterie : <https://cathedra.fr/billetterie/>

A propos de l'Association Cathedra

Créée en 2014, l'association Cathedra a pour objectif de développer, rendre accessible et faire rayonner la musique sacrée au sein de la cathédrale Saint-André de Bordeaux. Son profond attachement au patrimoine instrumental de la cathédrale a permis à ses fondateurs, Alexis Duffaure (maître de chapelle de la cathédrale) et de Jean-Baptiste Dupont (organiste titulaire des orgues de la cathédrale) de faire découvrir ou redécouvrir l'édifice sous un angle original.

Chaque année, l'Association Cathedra propose une saison composée de concerts de musique vocale, de musique instrumentale, de musique de chambre ainsi que des récitals d'orgue. Animée par une équipe de bénévoles enthousiastes, elle est placée sous la direction artistique conjointe de ses deux fondateurs.

L'Association Cathedra est classée d'intérêt général, à ce titre elle peut émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs.

Plus d'informations sur : <https://cathedra.fr/>

Contact Presse : Anne THOMAS // 06 64 49 92 60 // anne@annethomas-rp.com